

**PROCES-VERBAL**  
**DU COMITE DE PILOTAGE DU 10 FEVRIER 2022**  
*Adopté en COPIL du 25 février 2022*

***Délibération à distance par procédé permettant l'échange d'écrits transmis par voie électronique par messagerie (délibération n° 2020-97 du CA UCA du 04/09/2020 et validé en COSP-COPIL restreint de l'EUR ODYSSEE du 17/11/2020).***

*Etaient concerné.e.s :*

**MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

**Directeur :** Christian RINAUDO  
**Directrice-adjointe :** Frédérique BERTONCELLO

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.e.s**

CEPAM - Isabelle THERY  
CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI  
ESPACE - Giovanni FUSCO  
LAPCOS - Dirk STEINER  
TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ  
URMIS - Jean-Luc PRIMON

**Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa représentant.e :**

ED SHAL – Fabien MATHY

**Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s**

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE - Quentin MEGRET  
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ  
HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI (excusé)  
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE - Marie LESCLINGAND  
PSYCHOLOGIE - Edith GALY (excusée)

**Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.e.s de :**

IMREDD – Eric DUMETZ (excusé)  
MSHS - Christophe CHARLIER (excusé)  
INSPE - Emmanuel TRIC (excusé)  
IDPD - Jean-Christophe MARTIN  
Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI  
L3 Psychologie - André QUADERI (excusé)

Myrina MEUNIER,  
Monique VERRIERE- *secrétaire de séance*  
*Observatrices et organisatrices de la délibération par voie électronique*

**ORDRE DU JOUR**

**Campagne d'appel à manifestations d'intérêts de Chaires de Professeur Junior (CPJ) au titre de 2022**

Dans le cadre de l'**Appel à manifestations d'intérêts - Chaires de Professeur Junior (AMI - CPJ)**, la Direction des Ressources Humaines a demandé aux EURs de lui faire remonter, pour le 10 février 2022 avec un avis du COPIL, toutes les propositions de projets des unités de recherche qui leur sont rattachées.

Ces propositions devaient être priorisées par un classement dans 2 catégories (prioritaire et non prioritaire), avec un classement au maximum de 4 projets dans la catégorie « prioritaire ».

Pour l'EUR, un seul dossier présenté par l'URMIS-IRD :

- Nom du projet : **Migrations, frontières et circulations internationales**
- Thématique scientifique : **SHS Migrations**

Les délais ne permettant pas d'organiser un COPIL, la Direction de l'EUR a décidé d'utiliser la possibilité de délibérer à distance par procédé permettant l'échange d'écrits transmis par voie électronique par messagerie, selon les modalités suivantes :

- Ont participé aux débats les 20 membres disposant du droit de vote au COPIL de l'EUR.
- Un mail précisant l'ordre du jour, les documents d'informations et les modalités de vote a été envoyé le lundi 7 février 2022 aux 20 membres et a ouvert la phase d'échanges entre membres.
- Les personnes qui souhaitaient avoir des informations ou poser des questions devaient impérativement le faire par voie électronique, ce qui impliquait que chacun devait donc systématiquement utiliser la fonctionnalité "REPONDRE A TOUS" de sa messagerie à partir du mail d'origine.
- Le Directeur de l'EUR, M. Christian RINAUDO, et plus particulièrement M. Jean Luc PRIMON (Directeur-Adjoint de l'URMIS) se tenaient à la disposition des membres pour répondre (également par voie électronique) aux questions.
- La date de clôture des débats était fixée au mercredi 9 février 2022 - 17 heures.
- Conjointement, le vote a été ouvert via BALOTILO jusqu'au mercredi 9 février 2022 - 20 heures.  
La consultation n'a pas donné lieu à des échanges.
- Le dépouillement électronique des votes s'est effectué le jeudi 10 février 2022 à 9 heures 30.
- Les résultats ont été communiqués dans la matinée aux membres votants.

**Les membres du COPIL se sont exprimés sur la priorisation (prioritaire / non prioritaire / ne se prononce pas) par délibération à distance et ont classé ce projet PRIORITAIRE avec 11 voix, 1 voix « non prioritaire » et 2 voix « ne se prononcent pas ».**

Christian RINAUDO,  
Directeur de l'EUR ODYSSEE

**Ecole Universitaire de Recherche**  
Sciences de la Société et de l'Environnement  
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur  
Campus Carlone  
98, boulevard Edouard Herriot  
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3